

Cadre réservé à l'administration

TAMPON

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Date de retour	
Date de saisie	
Saisi Par	

Ecole Jules ferry	
Ecole maternelle	

- Fiche d'inscription sur la liste scolaire  
 Fiche d'inscription ALAE (accueils matin, soir, restauration scolaire)  
 Fiche ALSH Ados (11-17 ans)

### Enfant

Nom - Prénom(s) : .....

Date de Naissance : ..... Lieu de Naissance : .....  Fille  Garçon

Adresse : .....

Niveau : ..... Date d'entrée (pour inscription en cours d'année) : .....

Père	Mère
Nom : ..... Prénom : .....	Nom : ..... Prénom : .....
Autorité parentale <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Autorité parentale <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Adresse (si différente de celle de l'enfant) : ..... .....	Adresse (si différente de celle de l'enfant) : ..... .....
Profession : .....	Profession : .....
Téléphone domicile : .....	Téléphone domicile : .....
Téléphone portable : .....	Téléphone portable : .....
Courriel : .....	Courriel : .....

### Autre responsable légal

Nom ou organisme : ..... Personne référente : .....

Fonction : ..... Lien avec l'enfant : .....

Adresse : .....

Téléphone domicile : ..... Téléphone portable : ..... Courriel : .....

## FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Nom : ..... Prénom : ..... Age : .....

↳ Coordonnées du Médecin Traitant :

Nom : ..... Adresse : ..... N°téléphone : .....

↳ L'enfant suit-il un traitement médical ? Non  Oui

**Projet d'Accueil Individualisé - PAI** Si oui , joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants :  
(boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

### **SUSPICION et ALLERGIE ALIMENTAIRE :**

**Toute suspicion ou allergie alimentaire devra être signalée afin d'établir un PAI et la famille devra obligatoirement fournir un panier repas et une photo d'identité**

↳ Vaccinations : (se référer au carnet de santé de l'enfant ou au certificat de vaccinations de l'enfant)

1/ Fournir une copie du carnet de vaccination - document obligatoire pour toute inscription

2/ Attention, **pour les enfants nés à partir de 2018**, 11 (onze) vaccins sont maintenant obligatoires :  
⇒ Fournir une attestation du médecin traitant.

*Si l'enfant n'a pas de vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.  
Attention : le vaccin Anti-Tétanique ne présente aucune contre indication.*

↳ L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

**Rubéole** : oui non    **Varicelle** : oui non    **Angine** : oui non    **Rhumatisme Articulaire aigu** : oui non

**Coqueluche** : oui non    **Otite** : oui non    **Rougeole** : oui non    **Oreillons** : oui non    **Scarlatine** : oui non

↳ Allergies :

**Asthmes** : oui non    **Médicamenteuses** : oui non    **Alimentaires** : oui non    **Autres** : .....

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir:

indiquez-ci après les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation en précisant les dates et précautions à prendre).

Prothèses dentaires, etc... (précisez) :

Votre enfant bénéficie-t-il de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé :  
oui  non





### FICHE INDIVIDUELLE ENFANT

1/ ASSURANCE DE L'ENFANT (Obligatoire) Pour toute participation aux services proposés par la municipalité, l'enfant doit être couvert par une assurance individuelle accident et responsabilité civile en cours de validité.

Compagnie : ----- N° police d'assurance : -----

Fin de validité : ----/--/--/-----

2/ PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE ET /OU AUTORISEES A PRENDRE L'ENFANT EN CHARGE. Les contacts mentionnés doivent correspondre à des personnes facilement joignables et rapidement mobilisables. Un maximum de 3 contacts est demandé, en dehors du ou des parents déjà mentionnés sur le dossier.

<p><b>CONTACT 1</b> Nom :.....Prénom :..... <input type="checkbox"/> A contacter en cas d'urgence    <input type="checkbox"/> Autorisée à venir chercher l'enfant Lien----- ☎-----  -----</p>	<p><b>CONTACT 2</b> Nom :.....Prénom :..... <input type="checkbox"/> A contacter en cas d'urgence    <input type="checkbox"/> Autorisée à venir chercher l'enfant Lien----- ☎-----  -----</p>
<p><b>CONTACT 3</b> Nom :.....Prénom :..... <input type="checkbox"/> A contacter en cas d'urgence    <input type="checkbox"/> Autorisée à venir chercher l'enfant Lien----- ☎-----  -----</p>	<p><b>CONTACT 4</b> Nom :.....Prénom :..... <input type="checkbox"/> A contacter en cas d'urgence    <input type="checkbox"/> Autorisée à venir chercher l'enfant Lien----- ☎-----  -----</p>

Signature des parents :

## TARIFICATION SELON LE QUOTIENT FAMILIAL

La tarification de l'ensemble des prestations scolaires est établie selon le quotient familial. Vous recevrez une facture mensuelle regroupant toutes les prestations de vos enfants. A noter ! Pour les familles ne fournissant aucune information, le tarif maximal sera automatiquement appliqué, sans effet rétroactif, en cas de modification.

### REGLEMENT DES FACTURES :

1/ Prélèvement automatique.

2/ Directement au Pôle Enfance Jeunesse. Chèques, espèces ou CESU. Pas de CB.

2/ Sur le Portail Famille (Paiement sécurisé en ligne), les identifiants vous seront transmis après validation de l'inscription. Votre adresse mail :

- Nombre d'enfants à charge
- vous êtes allocataire de la CAF de la Haute Garonne  
Veuillez indiquer votre numéro allocataire qui permettra de définir votre quotient familial.
- autorise l'utilisation de CAFPRO/CDAP  
Si pas d'autorisation, l'avis d'imposition est obligatoire.
- vous n'êtes pas allocataire de la CAF de la Haute Garonne  
Joindre au dossier la copie de votre dernier avis d'imposition.
- MSA     CAF autre département     Autre cas Précisez :

## AUTORISATIONS

Toute fiche incomplète entraînera le rejet de l'inscription.

Cochez-la ou les cases afin de permettre l'autorisation ou la validité des informations.

Je, soussigné(e), ....., responsable de l'enfant  
....., déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche :

atteste sur l'honneur être titulaire de l'autorité parentale,

autorise mon enfant à quitter seul(e) l'ALAE (enfant scolarisé en élémentaire seulement, âgé de plus de 6ans)

certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur ALAE et joins à ce dossier le coupon d'acceptation dûment signé.

certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur ALSH ADOS, et joins à ce dossier le coupon d'acceptation dûment signé.

autorise les animateurs de l'ALAE/ ALSH ADOS, ainsi que tout type de médias, à réaliser des reportages photos ou vidéos, en vue de leur publication ou diffusion (blog, site de la ville, journal local...)

autorise mon enfant, accompagné d'animateur(s) de l'ALAE / ALSH ADOS à sortir de l'établissement pendant les activités périscolaires et extrascolaires.

Fait à Villefranche, le .....

Signature du/des responsable(s) légal (aux) :

## COUPON D'ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR 2024/2025

Je soussignée M, Mme ..... Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur 2024/2025 et m'engage à le respecter.

Date :

Signature de la mère :

Signature du père :

# INSCRIPTIONS ALAE

Nom : ..... Prénom : ..... Classe : .....

Si vous souhaitez que votre enfant fréquente l'ALAE, la restauration scolaire, veuillez renseigner le document suivant : **Attention tout changement doit être fait au Pôle Enfance et Jeunesse ou via le portail famille.**



Par mesure de sécurité, il est obligatoire de renseigner ces grilles, sur lesquelles vous indiquez la fréquence de l'ALAE le MATIN et le SOIR selon les jours. **Seule la présence réelle vaut facturation !**

## ALAE DU MATIN

ECOLE Maternelle	L	M	M	J	V
07h15-08h30					
7h30-8h30					
08h00-08h30					

ECOLE Elémentaire	L	M	M	J	V
07h15-09h00					
07h30-09h00					
08h00-09h00					
08h30-09h00					

## ALAE DU SOIR

ECOLE Maternelle	L	M	J	V
15h45-16h30				
15h45-17h00				
15h45-17h30				
15h45-18h00				
15h45-18h30				
BUS				

ECOLE Elémentaire	L	M	J	V
16h30-17h				
16h30-17h30				
16h30-18h				
16h30-18h30				
BUS				

## RESTAURATION SCOLAIRE

Afin de permettre à tous les enfants de bénéficier d'un repas qui répond aux objectifs de bonne nutrition et de croissance. Deux repas seront proposés s'équilibrant soit par un :

- REPAS avec viande      ou       REPAS sans viande (poisson, œuf, légumineuse)
- PANIER REPAS (PAI uniquement : **fourni par la famille**)

Grille d'inscription annuelle			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

- Oui, je choisis l'inscription occasionnelle ou mensuelle (inscription directement au Pôle Enfance Jeunesse) ou via le portail famille.

## AUTORISATION DE DIFFUSION CNIL

Nom : ..... Prénom : ..... Classe : .....

REPRESENTANT LEGAL DE L'ENFANT : .....

### Représentations photographiques, vidéos de l'enfant et enregistrements sonores de sa voix

Sous réserve de préserver l'intimité de sa vie privée et que le fichier informatique les contenant ait fait l'objet d'une déclaration préalable à la Commission Nationale Informatique et Liberté, vous autorisez l'équipe de l'ALAE/ ALSH ADOS responsable du projet, pour une durée de 1 an à dater de la présente, à reproduire et à diffuser ces photographies, vidéo et enregistrements sonores de sa voix sans contrepartie financière (cocher la/les cases pour donner votre accord):

- Diffusion sur internet
- Diffusion sur tous supports numériques à destination des familles, du personnel de l'ALAE/ ALSH ADOS
- Représentation sur grand écran dans toutes manifestations périscolaires ou extrascolaire

### Créations de formes originales (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations).

S'agissant des créations (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations intellectuelles) que votre enfant serait amené à réaliser lors des temps ALAE / ALSH ADOS .

Vous autorisez l'équipe de l'ALAE / ALSH ADOS à les utiliser sans contrepartie financière et pour une durée des droits d'auteur, au fur et à mesure de leurs créations, à des fins non commerciales et dans un but strictement pédagogique ou éducatif pour (cocher la/les cases pour donner votre accord):

- Diffusion sur internet
- Diffusion sur tous supports numériques à destination des familles, du personnel de l'ALAE/ ALSH ADOS
- Représentation sur grand écran dans toutes manifestations scolaires, périscolaires ou extrascolaire.

Les données recueillies au sein de ce formulaire font l'objet d'un traitement par la Mairie de Villefranche de Lauragais, [accueil@mairie-villefranchedelauragais.fr](mailto:accueil@mairie-villefranchedelauragais.fr), afin de répondre à une mission d'intérêt public. Ces données ne sont pas conservées au-delà de l'année scolaire relative à la présente autorisation. Les informations vous concernant ainsi que votre enfant ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement de la présente autorisation.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image et la voix enregistrée et utilisée dans le cadre ci-dessus.

Ajouter la mention manuscrite « lu et approuvé - bon pour accord »

Fait à ....., le .....

Signature du /des responsable(s) légal(aux) :

--	--

## **HORAIRES DES ECOLES**

### **ECOLE MATERNELLE « la colline aux enfants »**

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
8h30-11h45 08h40-11h45	8h30-11h45 08h40-11h45	8h30-11h30 08h40-11h20	8h30-11h45 08h40-11h45	8h30-11h45 08h40-11h45
13h45-15h45 13h30-15h45	13h45-15h45 13h30-15h45		13h45-15h45 13h30-15h45	13h45-15h45 13h30-15h45

**Attention** : Afin de faciliter et de fluidifier les temps d'accueil, l'arrivée des PS et MS est décalée à 08h40 le matin. L'accueil des GS est décalé à 13h45 l'après-midi.

### **ECOLE ELEMENTAIRE « Jules Ferry »**

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
09h00-12h00	09h00-12h00	09h00-12h00	09h00-12h00	09h00-12h00
14h00-16h30	14h00-16h30		14h00-16h30	14h00-15h30 TAP+APC 16h30

## **HORAIRES POLE ENFANCE JEUNESSE**

Les horaires d'ouverture du Pôle Enfance & Jeunesse :

Du lundi au vendredi : 08h30- 11h30 / 16h-18h

Mercredi : 08h30 – 11h30

Vacances scolaires : 08h30 - 11h30 / 13H30 – 17h00

Le Pôle Enfance Jeunesse sera fermé du 15/07/2024 au 18/08/2024



## TARIFS RESTAURATION ET ALAE ANNEE SCOLAIRE 2024/2025.

### Restaurations scolaires :

<b>Repas</b>	
<i>Tranches de quotients sociaux</i>	<i>Repas</i>
Moins de 1000€	1€
De 1001 à 1100€	2.64€
De 1101 à 1499€	2.97€
De 1500 à 1999€	3.58€
2000€ et plus	4€
Repas adulte	5.59€

### ALAE :

<b>ALAE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE MIDI SAUF MERCREDI</b>					
<b>QUOTIENT SOCIAL</b>					<b>ALAE</b>
≤ 1 000 €					0,10 €
de 1 001 € à 1 100 €					0,20 €
de 1101 e à 1 499 €					0,30 €
de 1 500 e à 1 999€					0,40 €
≥ 2000€					0,50 €
<b>ALAE ÉLÉMENTAIRE</b>					
<b>QUOTIENT SOCIAL</b>	<b>07h15-09h00</b>	<b>08h00-09h00</b>	<b>17h00-18h30</b>	<b>17h00-18h00</b>	<b>Mercredi 12h-12h30</b>
≤ 1 000 €	0,80 €	0,60 €	0,80 €	0,60 €	0,30 €
de 1 001 € à 1 100 €	1,20 €	1,00 €	1,20 €	1,00 €	0,50 €
de 1101 e à 1 499 €	1,60 €	1,40 €	1,60 €	1,40 €	0,80 €
de 1 500 e à 1 999€	2,00 €	1,80 €	2,00 €	1,80 €	1,30 €
≥ 2000€	2,40 €	2,20 €	2,40 €	2,20 €	1,70 €
<b>ALAE MATERNELLE</b>					
<b>QUOTIENT SOCIAL</b>	<b>07h15-08h30</b>	<b>08h00-08h30</b>	<b>16h30-17h30</b>	<b>16h30-18h30</b>	<b>Mercredi 11h30-12h30</b>
≤ 1 000 €	0,60 €	0,30 €	0,60 €	0,80 €	0,60 €
de 1 001 € à 1 100 €	1,00 €	0,50 €	1,00 €	1,20 €	1,00 €
de 1101 e à 1 499 €	1,40 €	0,80 €	1,40 €	1,60 €	1,40 €
de 1 500 e à 1 999€	1,80 €	1,30 €	1,80 €	2,00 €	1,80 €
≥ 2000€	2,20 €	1,70 €	2,20 €	2,40 €	2,20 €